

COMPTE-RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{ER} JUIN 2026

Date de la séance : 1^{er} juin 2026

Date d'affichage : 2 juin 2026

Membres en exercice : 15

Membres présents : 14

Votants : 14

L'an deux mille vingt-six, le premier juin à vingt heures quinze, le Conseil municipal de la commune des Fontenelles, légalement convoqué le dix-huit mai deux mille vingt-six, s'est réuni à la salle du conseil municipal sous la présidence de Mr Eric CLEMENCE, Maire.

Etaient présents : Mr Eric CLEMENCE, Mr Raphaël RELANGE, Mme Annabelle FEUVRIER, Mr Dominique BARBIER, Mme Sylvie PAGNOT, Mr Jérôme RONDOT, Mr Fabrice HOUSER, Mr Michaël HOUSER, Mr Hervé BILLOD-LAILLET, Mme Séverine LOUVET, Mme Audrey CUENOT, Mr Brice SERGENT, Mme Soline ORY, Mme Syria HAKKAR

Absents excusés : Mme Jessica SPAGNUOLO

Absents non excusés : NEANT

Secrétaire de la séance : Mme Sylvie PAGNOT

Approbation du compte-rendu de la séance du 20 avril 2026

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le procès-verbal du conseil municipal en date du 20 avril 2026.

Modification ordre du jour

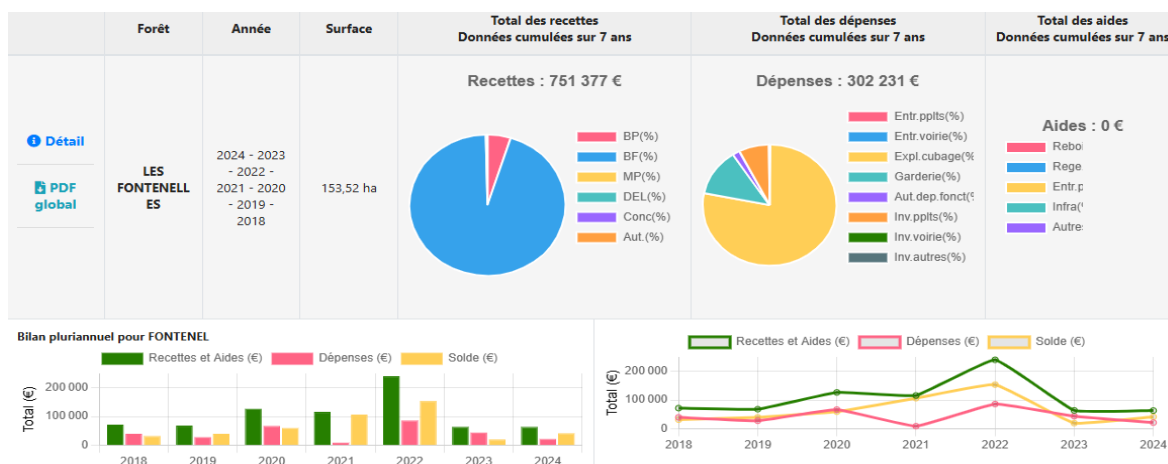
A la demande de Mr le Maire, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte la modification de l'ordre du jour soit l'ajout d'un point :

- Décision modificative budget général

Arrivée à 20h10 de Monsieur BIZET Stéphane, habitant 3 rue du couvent 25210 LES FONTENELLES

1° PRÉSENCE DE MONSIEUR HERVÉ FUSTER, AGENT ONF

Mr Fuster présente l'ONF et son rôle auprès des communes. Il fait également état du bilan financier pour les Fontenelles sur plusieurs années :



Une visite en forêt sera organisée avec les conseillers municipaux, et une étude sera faite pour créer des chemins forestiers.

Mr BIZET intervient pour évoquer un problème d'écoulement des eaux pluviales qui arrivent au pied de sa maison du 3 rue du couvent lors des fortes pluies...

La commission voirie se rendra sur place par temps de pluie afin de constater une nouvelle fois et de trouver une solution.

Départ de Mr BIZET à 21h15

2° PROJET ÉOLIEN « CRET DES OURS »

Une demande d'autorisation environnementale a été présentée par la société de production d'énergies du Crêt des Ours, pour l'exploitation d'une installation terrestre de production d'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent composée de 3 aérogénérateurs, sur les communes de Plaimbois-du-Miroir et de Rosureux. Cette demande fait l'objet d'une consultation du public parallélisée du 26 mai au 26 août.

Dans le cadre de cette consultation, la Préfecture du Doubs demande à notre commune de donner son avis sur la demande d'autorisation environnementale.

Le conseil municipal, à 12 voix contre et 2 voix pour, émet un avis défavorable à cette demande.

Ce refus se justifie par les arguments suivants :

- Il n'y a aucun recul sur les impacts sur la santé, ni aucune étude officielle qui démontre qu'aucun impact ne sera constaté sur la santé...

- Quel recyclage des éoliennes en fin de vie ?
- Quel est l'impact du bruit et des ondes générées ?
- L'impact écologique est négatif à proximité de la zone Natura 2000
- Cela représente une menace pour la faune et la flore
- Cela représente un impact sur les valeurs marchandes des propriétés

Les conclusions faites par le conseil municipal seront adressées à la Préfecture via une délibération signée par Mr le Maire.

3° SUBVENTION EXCEPTIONNELLE ÉCOLE DE BONNÉTAGE

L'école de Bonnetage organise des classes découvertes dans différents lieux : Centre de loisirs du Barbour (petite et moyenne section de maternelle), centre des fauvettes de Levier (de la grande section de maternelle au CE2), Fresnes-en-Woëvre (CM1 et CM2).

Ces sorties concernent 28 enfants des Fontenelles ; en février 2026, l'école a sollicité la commune pour obtenir une aide financière visant à réduire le coût du voyage pour les familles concernées.

La commission scolaire de l'ancien mandat avait donné son accord pour participer à hauteur de 20€ par enfant du village.

Mr le Maire soumet la demande au conseil municipal, qui, à l'unanimité des membres présents, accepte de participer à hauteur de 20€ par enfant, soit un montant total de 560€ et autorise Mr le Maire à signer tout document se rapportant à cette décision.

4° RENOUVELLEMENT CONTRAT AGENT TECHNIQUE

Mr le Maire rappelle que l'agent Fanny Morel prolonge sa mise en disponibilité jusqu'au 31 juillet 2027.

De ce fait, le conseil municipal après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide :

- Le renouvellement du contrat à durée déterminée de Madame Carole SERGENT au poste d'agent technique, contractuelle au grade d'adjoint technique de la catégorie hiérarchique C, pour un contrat à durée déterminée du 1^{er} août 2026 au 31 juillet 2027 à temps complet avec un horaire de 35/35ème et le traitement correspondant à l'indice brut 367

- Madame SERGENT se verra attribuer une prime d'astreinte week end de 228.93€ brut (dans le cadre de la gestion des astreintes pour la salle et le gîte)
- D'autoriser Mr le Maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

5° DECISION MODIFICATIVE N°2– BUDGET GENERAL

M. le Maire soumet la décision modificative N° 2 sur le Budget Général Investissement afin reverser la taxe d'aménagement perçue pour la Zone artisanale Champs Lovy à la CCPR soit 5 200.17 €

Il convient d'augmenter les crédits ouverts en investissement dépenses et recettes comme suit :

Augmentation sur les crédits ouverts	Chapitre D10 10226	Taxe d'aménagement	4 700.17€
Augmentation sur les crédits ouverts	Chapitre R10 10222	FCTVA	4 700.17 €

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte cette décision modificative N° 3 au Budget Général Investissement et autorise M. le Maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

6° DIVERS

Mobilier de bureau

Le devis 1800€ de la société Les Docks du Meubles est accepté, pour changer une partie du mobilier du secrétariat.

Miroir intersection mairie / RD437

Le devis de 397.76€ de la société Signaux Girod est accepté

Fête des mères 2026

Le repas aura lieu le vendredi 12 juin à 20h à la salle La Campagne : 6 conseillers (ères) seront au service !

Prêt de la salle socioculturelle

La salle socioculturelle est prêtée au trésor public le jeudi 18 juin dans le cadre d'une réunion pour les secrétaires de mairie des secteurs de Maîche, Le Russey et Morteau.

Convention

Une convention de mise à disposition du matériel communal est passée entre la commune et l'association US Les Fontenelles.

Élections des sénateurs

Elles auront lieu le 27 septembre 2026. Le conseil municipal se réunit le vendredi 5 juin (date imposée par la Préfecture) afin d'élire les délégués communaux qui iront voter les sénateurs.

Invitation

La commune de Bonnétagé invite chaque conseiller municipal aux portes ouvertes de l'école le 19 juin.

« Ca roule sur le plateau »

Il s'agit d'une journée dédiée au vélo organisée par la CCPR en partenariat avec le vélo club du Russey le samedi 20 juin de 9h à 18h. Il sera proposé 3 parcours sur le territoire (25km, 52km et 90km)

Afin d'assurer la sécurité des participants, chaque commune doit mettre à disposition des bénévoles signaleurs. 2 personnes assureront ce rôle dans notre commune : Audrey Cuenot et Sylvie Pagnot

Commission fleurissement

Les fleurs seront livrées le mardi 2 juin. Réflexion sera faite par la commission pour améliorer le massif de la Vierge.

Le plan d'entretien élaboré à destination des employés communaux n'aura plus raison d'être, les agents seront informés par Mr le Maire de tous les travaux à effectuer.

Demande de mise à disposition

Mr le Maire lit le courrier de l'association Section Franc Comtoise qui demande la mise à disposition d'un terrain pour ses activités d'airsoft. Brice Sergent, vice-président de l'association explique leurs motivations, et sort de la salle. Le conseil municipal est d'accord pour élaborer une convention de mise à disposition. Celle-ci sera mise à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

Coaching sportif

Mr Axel Morel demande la mise à disposition du City Park le vendredi après-midi de 14h à 15h afin d'y proposer une activité sportive (renforcement musculaire, souplesse, étirement). Mr le Maire va le contacter afin d'avoir de plus amples renseignements avant de se décider.

Colère des Ours

L'association demande l'adresse mail de chaque conseiller : refus. L'association devra passer par le secrétariat qui transmettra les informations.

Spectacle culturel

La salle socioculturelle sera mise à disposition de la CCPR pour un spectacle qui aura lieu le mardi 29 septembre.

Terrains à vendre

Le terrain à vendre derrière le lotissement Père Receveur sera à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

Commission appels d'offres

La Préfecture nous signale qu'il manque 1 titulaire et 1 suppléant dans la commission appels d'offres que nous avons désignée. Le titulaire supplémentaire est Mr Raphaël Relange et le suppléant supplémentaire est Mr Jérôme Rondot.

Tour de table

- Terrain à tondre rue des fresses
- Visite des rues pour la reprise des enrobées
- Lumière du terrain de foot et du terrain de boules : Raphaël prend contact avec Eric Houser
- Vitesse et contre-sens rue de la gare : réflexion pour trouver LA solution...
- La commission bâtiment se réunira pour l'accessibilité du vestiaire du foot

RAPPEL DES DELIBERATIONS PRISES

1. Projet éolien « Crêt des Ours »
2. Subvention exceptionnelle école de Bonnétage
3. Renouvellement contrat SERGENT Carole
4. DM n°2, budget général

La séance est levée à 23h58

Fait en séance les jours, mois et an susdits